



Communauté de Communes
Charmes – Saint Georges

Procès verbal du Conseil de Communauté du 19 juin 2013

<i>Nombre de Conseillers</i>		Le jeudi 19 juin, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes les 2 Chênes CHARMES - St GEORGES s'est réuni à son siège, en MAIRIE de St GEORGES-LES-BAINS, sous la présidence de Monsieur Thierry AVOUAC ; Suite à la convocation du Conseil de Communauté en date du 07 juin 2013.
<i>En exercice</i>	<i>18</i>	
<i>Présents</i>	<i>12</i>	
<i>Votants</i>	<i>12</i>	

Etaient Présents :

Thierry AVOUAC, Philippe BONNEFOY, Pierrette PRIEUR, Bernadette CLEMENT, Jean-Marie TERRASSE, Christine LUCCHESI, Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Bruno MAZERAT, Maryse BANC, Pierre PRADEL, Sandrine ROCH,

Absents représentés :

Geneviève PEYRARD (représentée par M. MAZERAT, délégué suppléant),

Secrétaire de séance : Pierrette PRIEUR

Monsieur le Président accueille les élus et le public.

Madame PRIEUR débute la lecture du procès verbal de la séance du 28 mars 2013.

Ce dernier est ensuite approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Président propose de commencer l'ordre du jour.

1. Approbation du plan de formation 2013 :

Délibération n°48/2013

Dans le cadre de la formation annuelle des agents, le plan de formation suivant est soumis à l'approbation des élus :

FILIERE ENFANCE

Type d'action – intitulé de la formation	DIF	Organisme formateur
- Aménagement d'un temps détente relaxation	oui	CNFPT
- Maquillage du tout petit	oui	CNFPT
- Ecoute et parole juste à l'égard de l'enfant : favoriser la résilience	oui	CNFPT
- Favoriser une relation adaptée à l'enfant du XXIème siècle	oui	CNFPT

FILIERE TECHNIQUE

Type d'action – intitulé de la formation	DIF	Organisme formateur
- Passage du permis CACES	oui	GEDAF à St Péray

Cette proposition a fait l'objet d'un avis favorable à l'unanimité par le Comité Technique Paritaire du Centre de gestion le 19 avril 2013.

Le Conseil de communauté

Après avoir entendu le Président, et après en avoir délibéré, A l'unanimité

- **APPROUVE** le plan de formation 2013 pour les agents de la Communauté de Communes Les 2 Chênes,

2. Transferts de compétences aux Communes : approbation des nouveaux engagements pour l'année 2014

Délibération n°49/2013

Le Président expose :

Vu les délibérations conjointes du Conseil Communautaire des 2 Chênes et des Conseils municipaux de Charmes-sur-Rhône et Saint-Georges-Les-Bains approuvant les retours de compétences dans les Communes, et notamment le retour de la compétence dans les domaines scolaires et périscolaires au 31 décembre 2013,
Vu l'arrêté préfectoral n°2013-107-0002 du 17 avril 2013 autorisant la modification des compétences de la Communauté de Communes,

Considérant qu'à compter du 31 décembre 2013, les Communes seront notamment compétentes en matières scolaires et périscolaires,

Considérant la nécessité de prendre, avant cette date, un certain nombre de décisions qui engendreront des dépenses pour les Communes en 2014,

Le Président propose aux membres du Conseil Communautaire :

- d'autoriser la Commune de St Georges Les Bains à mener la procédure d'appel d'offre pour la fourniture des repas pour les cantines des écoles « Lucien ROUX » et « Les Lavandières »,
- d'autoriser les Conseils municipaux à se prononcer en amont sur les décisions à prendre par la Communauté en 2013 et qui entraîneront des dépenses pour les Communes en 2014 (attributions de subventions, signature conventions « Sorties d'artistes » et « Piscine Beauchastel », etc...)

Le Conseil de communauté

Après avoir entendu le Président, et après en avoir délibéré, A l'unanimité

- **AUTORISE** la Commune de St Georges Les Bains à mener la procédure d'appel d'offre pour la fourniture des repas pour les cantines des écoles « Lucien ROUX » et « Les Lavandières »,
- **AUTORISE** les Conseils municipaux à se prononcer en amont sur les décisions à prendre par la Communauté en 2013 et qui entraîneront des dépenses pour les Communes en 2014 (attribution de subventions, signature conventions « Sorties d'artistes » et « Piscine Beauchastel », etc...)

3. Rénovation des tennis à St Georges : signature de la convention avec le SDE07

Délibération n°50/2013

Le président expose :

Vu les délibérations du Conseil en date du 29 novembre 2012 autorisant le lancement du projet de rénovation des tennis à St Georges et sollicitant l'aide du Syndicat départemental d'Energie de l'Ardèche pour la partie « mise aux normes de l'installation électrique »,

Ces travaux consistent à changer l'armoire d'éclairage public, les luminaires (pour des modèles avec appareillage incorporé) et l'équipement de commande.

Il est proposé aux membres du Conseil d'autoriser la signature d'une convention pour valider l'intervention du SDE07, selon les modalités financières suivantes :

Montant des travaux « installation électrique »	5 261.18 € HT
Participation du SDE 07	2 630.59 €
Charge restant à la Communauté	3 661.78 € TTC

Le Conseil de communauté

Après avoir entendu le Président, et après en avoir délibéré, A l'unanimité

- **AUTORISE** la signature de la convention avec le SDE 07 pour la rénovation des tennis à St Georges

4. Eclairage du stade de football : signature de la convention avec le SDE07

Délibération n°51/2013

Le Président explique que les travaux pour le changement du système d'éclairage du stade de football à Charmes sur Rhône pourraient être confiés au Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche.

Aussi, il est proposé aux membres du Conseil d'autoriser la signature d'une convention avec le SDE07 selon les modalités financières suivantes :

Montant des travaux « Eclairage du stade de football »	17 447.69 € HT
Participation du SDE 07	8 723.85 €
Charge restant à la Communauté	12 143.59 € TTC

Le Conseil de communauté

Après avoir entendu le Président, et après en avoir délibéré, A l'unanimité

- **AUTORISE** la signature de la convention avec le SDE 07 pour le changement de l'éclairage au stade de football à Charmes sur Rhône.

5. Subvention à l'ASB Natation

Délibération n°52/2013

Le Président rappelle que le club ASB Natation a sollicité la Communauté de Communes pour l'octroi d'une subvention de 500 €.

Le Président explique que les adhérents résidant sur le territoire des 2 Chênes représentent plus de 30 % des effectifs du club.

Il rappelle enfin l'organisation des championnats régionaux Dauphiné Savoie les 24 et 25 août prochains.

Au vu de ces éléments, le Président soumet à l'approbation du Conseil l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 250 € en faveur de l'ASB Natation pour l'organisation des championnats régionaux.

Le Conseil de communauté

Après avoir entendu le Président, et après en avoir délibéré,

Par	10 Voix POUR	1 Voix CONTRE M.BERGER	1 Abstention M.PEREYRON
-----	--------------	---------------------------	----------------------------

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 250 € au bénéfice de l'association ASB Natation pour l'organisation des championnats régionaux
- **AUTORISE** le Président à signer toute pièce et tout acte relatifs à cette décision et permettant sa mise en œuvre.

Le Président expose au Conseil qu'il y a lieu de procéder à une décision modification sur le budget général 2013.

Le Conseil de communauté

Après avoir entendu le Président, et après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ**

➤ **APPROUVE** les décisions modificatives ci-après décrites :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses d'investissement		
c/020	Dépenses imprévues d'investissement	+ 3 000,00 €
c/1341	DETR	+ 12 470,00 €
c/2188	Autres immobilisations corporelles	+ 15 265,00 €
c/2313	Immobilisations en cours	+ 8 265,00 €
	TOTAL	+ 39 000,00 €
Recettes d'investissement		
c/021	Virement de la section de fonctionnement	- 14 000,00 €
c/1341	DETR	+ 53 000,00 €
	TOTAL	+ 39 000,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses de fonctionnement		
c/022	Dépenses imprévues de fonctionnement	+ 3 000,00 €
c/023	Virement à la section d'investissement	- 14 000,00 €
c/73925	Reversement au FPIC	+ 11 000,00 €
	TOTAL	0,00 €

7. Dénonciation Convention « Maison des Castors »

Le Président rappelle aux membres du Conseil de Communauté qu'à compter du 1^{er} janvier 2014 les Communes de Charmes et St Georges seront compétentes, notamment, en matières périscolaire, enfance et jeunesse.

Aussi, les conventions d'objectifs des associations intervenant dans ces domaines devront être réécrites, notamment pour définir la répartition du financement de chacune des Communes.

C'est pourquoi le Président propose au Conseil d'autoriser la dénonciation de la convention « Maison des Castors » au 31 décembre 2013.

Le Conseil de communauté

Après avoir entendu le Président, et après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ**

➤ **APPROUVE** la dénonciation de la convention « Maison des Castors » à compter du 31 décembre 2013

8. Dénonciation Convention « MJC 3 Rivières »

Délibération n°55/2013

Le Président rappelle aux membres du Conseil de Communauté qu'à compter du 1^{er} janvier 2014 les Communes de Charmes et St Georges seront compétentes, notamment, en matières périscolaire, enfance et jeunesse. Aussi, les conventions d'objectifs des associations intervenant dans ces domaines devront être réécrites, notamment pour définir la répartition du financement de chacune des Communes. C'est pourquoi le Président propose au Conseil d'autoriser la dénonciation de la convention « MJC 3 Rivières » au 31 décembre 2013.

Le Conseil de communauté

Après avoir entendu le Président, et après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** la dénonciation de la convention « MJC 3 Rivières » à compter du 31 décembre 2013

9. Dénonciation Convention « OGEC »

Délibération n°56/2013

Le Président rappelle aux membres du Conseil de Communauté qu'à compter du 1^{er} janvier 2014 les Communes de Charmes et St Georges seront compétentes, notamment, en matières périscolaire, enfance et jeunesse. Aussi, les conventions d'objectifs des associations intervenant dans ces domaines devront être réécrites, notamment pour définir la répartition du financement de chacune des Communes. C'est pourquoi le Président propose au Conseil d'autoriser la dénonciation de la convention « OGEC » au 31 décembre 2013.

Le Conseil de communauté

Après avoir entendu le Président, et après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** la dénonciation de la convention « OGEC » à compter du 31 décembre 2013

10. Etat des marchés signés du 01/03/13 au 10/06/13

mars-13					
11/03/2013	C D C	CHALEUR MAINTENAN	634,00 €	Réparation chauffage vestiaire foot - remplacement circula	LC_22032013
14/03/2013	C D C	Régie Voyages Drôme	470,00 €	sortie L.ROUX vers théâtre Privas	LC_23032013
14/03/2013	C D C	Régie Voyages Drôme	130,00 €	sortie L.ROUX vers salle AGORA - Guilherand	LC_24032013
18/03/2013	C D C	Régie Voyages Drôme	160,00 €	sortie LAVANDIERES vers La Voulte	LC_25032013
18/03/2013	C D C	ERDF	1 108,69 €	Raccordement électrique RN86 - St Georges	LC_26032013
22/03/2013	A E P	SONDAFOR	13 122,51 €	Forage reconnaissance source de Presles	LC_27032013
26/03/2013	C D C	POMAREL	1 537,59 €	Plan de fertilisation Stade Charmes	LC_28032013
27/03/2013	C D C	Croix Rouge	350,00 €	Dispositif sécurité/secour CROSS des écoles 2013	LC_29032013
28/03/2013	C D C	ROLAND GARD	926,90 €	Reprise alimentation éclairage Gymnase	LC_30032013
avr-13					
04/04/2013	C D C	DEPAN INFO SERVICE	23,68 €	2 SOURIS USB - PAYA	LC_31042013
09/04/2013	C D C	LIRE DEMAIN	1 122,18 €	59 DICTIONNAIRES	LC_32042013
09/04/2013	C D C	LG ELECTRICITE	845,24 €	VMC appartement ecole maternelle St Georges	LC_33042013
09/04/2013	C D C	DEPAN INFO SERVICE	238,00 €	Imprimante direction L.ROUX	LC_34042013
09/04/2013	C D C	Régie Voyage Drôme	330,00 €	Sortie L.ROUX vers école la Pierrotte - Romans	LC_35042013
09/04/2013	C D C	HEVEA	83,72 €	Contrôle équipement protection individuelle ST	LC_36042013
10/04/2013	A E P	Gilles RABIN	3 432,52 €	Forage Presles - Phase préliminaire et surveillance des tra	LC_37042013
10/04/2013	A E P	Gilles RABIN	3 767,40 €	Forage Presles - Pilotage et suivi pompage d'essai	LC_38042013
16/04/2013	C D C	E.C.E	1 435,20 €	Fourniture et pose d'un store - maternelle St Georges	LC_39042013
16/04/2013	C D C	EBENISTERIE LOPEZ	1 361,05 €	Fourniture et pose portes coulissante - maternelle St Geor	LC_40042013
16/04/2013	C D C	GARDENMATIC	363,14 €	Equipement de sécurité service technique	LC_41042013
16/04/2013	A E P	LDA26 (laboratoire Drô	110,03 €	Analyses Eaux sources et forage	LC_42042013
24/04/2013	C D C	APAVE	356,41 €	Vérification initiale installations électriques - local techniqu	LC_43042013
29/04/2013	C D C	MDA	652,35 €	Remplacement vitrages cassés - porte OUSTAOU	LC_44042013
29/04/2013	C D C	Régie Voyage Drôme	375,00 €	Sortie P.PAYA vers Chatillons en Dios	LC_45042013
mai-13					
06/05/2013	C D C	TORE ENVIRONNEME	956,80 €	Nettoyage hebdomadaire Gymnase et boulodrome - Char	LC_46052013
06/05/2013	FRICHE	APAVE	1 016,60 €	DIAGNOSTIC AMIANTE	LC_47052013
14/05/2013	C D C	Bonhomme Bât ACCESS	1 913,60 €	Diagnostic accessibilité bâtiment Charmes	LC_48052013
21/05/2013	C D C	Régie Voyage Drôme	360,00 €	Sortie P.PAYA vers Saillans - ANNULEE	LC_49052013
23/05/2013	C D C	BOUTIK SPORT	3 492,02 €	Cages de foot - petit terrain à Charmes	LC_50052013
30/05/2013	C D C	DEPAN INFO SERVICE	89,00 €	Routeur ADSL - L.OBERTY	LC_51052013
30/05/2013	C D C	KEOLIS	385,00 €	Sortie P.PAYA vers Saillans	LC_52052013
31/05/2013	C D C	GERLAND ET FILS	48 616,96 €	Ext du gymnase LOT 1 - Terrassements gros œuvre	MARCHE
31/05/2013	C D C	BONHOMME	74 152,00 €	Ext du gymnase LOT 2 - Charpente métallique	MARCHE
31/05/2013	C D C	VIVABAT	11 275,51 €	Ext du gymnase LOT 3 - Menuiserie intérieure	MARCHE
31/05/2013	C D C	BATIPOSE	20 050,84 €	Ext du gymnase LOT 4 - Cloisons Peintures faux plafonds	MARCHE
31/05/2013	C D C	David carrelages	2 001,64 €	Ext du gymnase LOT 5 - Carrelages Faiences	MARCHE
31/05/2013	C D C	Electro dep	12 031,40 €	Ext du gymnase LOT 6 - Electricité	MARCHE
31/05/2013	C D C	Billon SA	22 490,15 €	Ext du gymnase LOT 7- chauffage ventilation plomberie	MARCHE
juin-13					
04/06/2013	C D C	POMAREL	1 244,04 €	Commande matériaux en bois - garde corps terrain Charm	LC_53062021
10/06/2013	C D C	ERDF	1 107,69 €	Raccordement électrique Gymnase - pose compteur sépa	LC_54062022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance était levée à 19h07.

Le Président
de la Communauté de Communes Les 2 Chênes

Thierry AVOUAC